

MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL

Epreuve de vérification des connaissances fondamentales

Sujet N°1

Question N°1 :

Procédure de déclaration d'un accident du travail :

- Ce qui incombe à l'employeur ;
- Ce qui incombe à la victime ;
- Ce qui incombe au médecin du travail ;
- Ce qui incombe au médecin de soins.

Question N°2 :

Dans le cadre d'une visite d'entreprise dans une scierie,

1. Citez trois principaux risques professionnels que vous repérez immédiatement dans l'atelier de découpage du bois ;
2. Précisez les moyens de prévention technique collective ;
3. Précisez les moyens de prévention individuelle.

Question N°3 :

Vous êtes médecin du travail dans un établissement de santé.

1. Quels sont les vaccins obligatoires pour un technicien de laboratoire en bactériologie ?
2. Quels sont les vaccins recommandés pour un technicien de laboratoire en bactériologie ?

Question N°4 :

Quelles sont les conditions d'immunisation face au virus de l'hépatite B ?

1. Dans le cadre d'une immunisation naturelle.
2. Dans le cadre d'une immunisation post-vaccinale.



Question N°5 :

Quels sont les objectifs de la Visite d'Information et de Prévention (VIP) ? Par qui cette visite peut-elle être réalisée ?

Question N°6 :

Citez 6 étiologies d'asthme professionnel.

Question N°7 :

Les troubles anxio-dépressifs ne figurent pas dans un tableau de maladie professionnelle. Quelle est l'autre voie de reconnaissance en maladie professionnelle ? Décrivez-en les modalités.

Question N°8 :

Prélèvement d'atmosphère : avantages et limites.

Question N°9 :

Citez deux familles d'agents chimiques impliqués dans la survenue d'un cancer de la vessie d'origine professionnelle.

Question N°10 :

Qu'est-ce que le DUERP ? Qui est responsable de sa rédaction ?